



## **CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE** **Séance du lundi 05 septembre 2016**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

### **Le lundi 05 septembre 2016 à 20 Heures 30 Minutes**

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire**.

**Etaient présents** : M. BAERT, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme COLLAS, Mme RENAUD, Mme TRANZER-HUGO.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents excusés** : M. BARDOUIL, M. CHAUVIN.

**Absents** : M. DESCAMPS.

**A été élue secrétaire** : Mme CAPRON.

Approbation du compte rendu municipal du 4 juillet 2016.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal du lundi 3 octobre 2016.

### **I/ CIMETIERE : NOUVEAUX TARIFS.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations en date du 7 octobre 2002, du 6 juin 2005, du 8 novembre 2010 et du 12 septembre 2013 fixant les tarifs applicables aux concessions dans le cimetière communal : 30 ans, 50 ans, cavurne. Monsieur le Maire souhaite réactualiser les tarifs déjà existants et ajouter le jardin du souvenir ainsi que le caveau provisoire. Monsieur le Maire explique également que le règlement intérieur du cimetière a été réactualisé. Le Conseil Municipal, après en avoir, délibéré, à l'unanimité, Décide de modifier les tarifs des concessions du cimetière communal et de fixer un tarif pour le jardin du souvenir et le caveau provisoire comme suit :

- Concession pour 30 ans.....200 €
- Concession pour 50 ans.....400 €
- Concession cavurne 30 ans.....150 €
- Concession cavurne 50 ans.....300 €
- Jardin du souvenir.....50 €
- Caveau provisoire..... 5 jours gratuits, puis 10 € par jour.

## **II/ FPIC DES COMMUNES.**

Monsieur le Maire expose que le Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales est, cette année en très forte hausse pour les 3 nouvelles communes de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.

Pour cela, le conseil communautaire a délibéré le 19 juillet 2016 afin que le financement du FPIC soit pris en charge cette année, pour l'ensemble des communes membres, par la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.

Le Conseil Municipal, après en avoir, délibéré, à l'unanimité,

Approuve la décision du conseil communautaire pour la prise en charge du FPIC par la CCSI.

## **III/ CONVENTION RELATIVE A LA CESSION DE LA SIRENE.**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a souhaité acquérir, à titre gracieux, la sirène d'alerte de notre commune.

De ce fait, une convention de cession doit être signée avec la préfecture, afin d'approuver celle-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir, délibéré, à l'unanimité,

Approuve la dite convention.

## **IV/ CONVENTION : REMUNERATION DES MEDECINS AGREES DU COMITE MEDICAL.**

Monsieur le Maire explique que le Centre Intercommunal de Gestion de la grande couronne a repris la gestion de secrétariats de la commission de réforme et du comité médical des collectivités territoriales des départements Yvelines, Val d'Oise et Essonne.

Une convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales doit être établie avec le CIG.

Le Conseil Municipal, après en avoir, délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

## **V/ DECISION MODIFICATIVE.**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de changer l'affectation de certains crédits afin de régulariser des dépenses supplémentaires qui sont intervenues pour la modification de notre POS.

Le Conseil Municipal, après en avoir, délibéré, à l'unanimité,

Approuve les modifications suivantes :

- Article 202 : + 8 000 €
- Article 2188 : - 8 000 €

## **VII/ QUESTIONS DIVERSES :**

- **Journée du Patrimoine** : Week-end du 17 et 18 septembre 2016.  
Cette année, Hérouville s'associe avec la commune de Livilliers et d'Ennery pour proposer un circuit aux visiteurs.

Pendant ces deux jours, se déroulera une exposition d'artistes locaux à la Mairie.

- **Elections Présidentielles :** Les candidats ont commencé leur campagne de parrainage auprès des élus.

Par respect pour le Conseil Municipal qui a été élu sous une bannière « apolitique », Monsieur le Maire ne parrainera aucun candidat pour les élections présidentielles de 2017.

- **Rentrée scolaire :** Mise en place d'un Plan Vigipirate renforcé pour cette année. Par mesure de sécurité, la cantine est désormais fermée pendant les heures de déjeuner.
- **Fête du CAVS :** Elle aura lieu à Frouville le dimanche 11 septembre 2016. Comme les années passées notre commune s'occupe de la préparation des gaufres.
- **Pupitre :** Un grand remerciement à Pierre CLOAREC et Jean-Claude BRIAND pour la fabrication d'un pupitre en bois pour notre commune.
- **Château :** Le tournage d'une émission de télévision doit se dérouler au château d'Hérouville le 12 et 13 septembre 2016.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 Heures 45 Minutes.**



**Le Maire,  
Eric BAERT**